



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
(MINCOM)

PROJET DE ZONE DE TRANSFORMATION
AGRO_INDUSTRIELLE DU CENTRE
(AGROPOLE CENTRE)

BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT



Agropole
Projet des Agropoles du Sénégal

Projet de Zone de Transformation Agro-industrielle (PZTA) du Centre (Agropole Centre)

AVIS PUBLIC À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Recrutement d'un consultant individuel pour l'Audit des Performances Environnementales et Sociales (E&S) du Projet de Zone de Transformation Agro-industriel du Centre (Agropole Centre) pour deux (2) exercices : les exercices 2024 et 2025 combinés et l'exercice 2026 séparé

- N° Projet: P-SN-A00-015
- N° Prêt BAD : 2000 20000 5601 du 25 novembre 2022
- Référence PPM PZTA CENTRE : C_78

Date : 21 Aout 2025

1. Le Gouvernement de la République du Sénégal a reçu des financements du Groupe de la Banque africaine de Développement (BAD) et de la Banque islamique de Développement (BID) pour financer la réalisation des infrastructures prévues dans le cadre du Projet de Zone de transformation Agro-Industrielle du Centre (PZTA Centre ou Agropole Centre) et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du contrat de prestations relatif au « **Recrutement d'un consultant individuel pour l'audit des performances environnementales et sociales du PZTA Centre (Agropole Centre) pour deux (2) exercices : les exercices 2024 et 2025 combinés et l'exercice 2026 séparé** ».
2. Les services prévus au titre de ce contrat consistent à réaliser l'audit des performances Environnementales et Sociales (E&S) du Projet de Zone de Transformation Agro – industriel du Centre (PZTA Centre ou Agropole Centre) pour les exercices 2024 et 2025 combinés et l'exercice 2026 séparé (le livrable de l'audit E&S des exercices 2024 et 2025 combinés étant attendu au plus tard le 31 janvier 2026 et celui de l'exercice 2026 au plus tard le 31 janvier 2027).
3. A cet effet, Le Consultant Individuel (CI) sera chargé d'évaluer la performance et le niveau de conformité du projet aux exigences E&S applicables. L'audit se concentrera spécifiquement sur l'évaluation du degré de conformité avec les dispositions de l'Accord de financement, y compris les législations, réglementations et procédures

nationales, les exigences environnementales et sociales de la Banque et les bonnes pratiques industrielles internationales (BPII) du secteur du projet. L'audit identifiera la non-conformité, les bonnes pratiques et les lacunes, et recommandera des mesures correctives.

4. Le délai d'exécution des prestations du consultant pour chaque exercice est de **30 jours (y compris les journées de terrain)** à compter de la date de réception de l'ordre de service de démarrage de la mission.
5. Le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MINCOM) à travers la CEP invite les consultants qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus et dans les termes de référence (TDRs). L'Auditeur doit être un Consultant individuel et devra avoir le profil et les compétences ci – après :
 - ✓ Être titulaire d'au moins d'un diplôme d'études de niveau BAC+5 en Sciences Sociales, Sciences Humaines, ou Sciences de l'Environnement, ou équivalent ;
 - ✓ Être spécialiste dans les évaluations environnementales et sociales (préparation et/ou gestion de la mise en œuvre des EIES et des PAR) ;
 - ✓ Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'Audit E&S de projets de développement ou de SGES d'organismes en opération.
 - ✓ Avoir un minimum de dix (10) années d'expérience professionnelle pertinente dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des EIES et des PAR.
 - ✓ Disposer d'une expérience dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des EIES et des PAR des projets financés par la BAD ou d'autres Bailleurs.
 - ✓ Avoir une expérience dans la zone d'intervention du projet (zone de l'Afrique Occidentale) en matière de préparation et/ou de gestion de la mise en œuvre des EIES et des PAR.

6. Les critères d'évaluation sont détaillés ci-dessous :

Critères	Score Max
Formation	
Un diplôme de BAC + 5 en Sciences Sociales, Sciences Humaines ou Sciences de l'Environnement	Éligible ou non éligible
Nombre d'années d'expérience générale dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des EIES et des PAR	
Au moins 10 ans d'expérience générale Moins de 10 ans = 0 point 10 ans d'expérience = 20 points Deux (02) points par année d'expérience supplémentaire jusqu'à concurrence de 10 points	30
Nombre d'EIES et de PAR préparés et/ou mise en œuvre dans des projets appuyés par la BAD ou d'autres Bailleurs	
Au moins 10 EIES/PAR Moins de 10 EIES/PAR = 0 point 10 EIES/PAR = 10 points	30

Deux (02) points par année d'expérience supplémentaire jusqu'à concurrence de 20 points	
Nombre de missions d'audit environnemental et social de projets ou de SGES d'organismes	
Moins de 02 audits = 0 point 02 audits = 15 points Cinq (05) points par année d'expérience supplémentaire jusqu'à concurrence de 15 points.	30
Expérience dans la préparation et/ou la mise en œuvre des EIES et des PAR dans la zone d'études (Zone de l'Afrique Occidentale)	
Deux (02) points par expérience dans la zone de l'Afrique occidentale jusqu'à concurrence de 10 points	10
TOTAL	100

7. Le Consultant sera choisi selon la méthode de sélection de consultants individuels, conformément au Cadre de Passation des Marchés de la Banque Africaine de Développement (BAD) adopté le 14 octobre 2015 disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Les consultants seront évalués sur la base de leur Curriculum Vitae en fonction de leur expérience, de leurs qualifications pertinentes et de leur capacité à réaliser la mission.
8. Une liste restreinte de consultants qualifiés sera établie, à l'issue de l'évaluation des CV des consultants individuels. Le consultant, le mieux classé, sera retenu et invité à fournir sa proposition technique et financière et à négocier le contrat. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur les listes restreintes.
9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de références à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : Unité de Coordination nationale, Mermoz Extension Villa n°15 Dakar Sénégal, Email : agropole@agropole.sn cc : malick.diagne@agropole.sn, khady.fall@agropole.sn, de 09 h à 16 h 30 mn, du lundi au vendredi.
10. Les CV, accompagnés des justifications de la qualification et des expériences rédigées en français, doivent être déposés soit en version physique à l'adresse ci-après : Cellule d'Exécution du Projet (CEP), Mermoz Extension Villa N°15 soit par courrier électronique à : agropole@agropole.sn, cc : khady.fall@agropole.sn, abdoul.mbacke@agropole.sn, au plus tard le **12 septembre 2025 à 10 heures 30 minutes** et porter expressément en objet la mention « **Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel pour l'audit des performances environnementales et sociales du PZTA Centre (Agropole Centre) pour les exercices 2024 et 2025 combinés et l'exercice 2026 séparé** »

Le Coordonnateur par Intérim